VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES ELEGANTES RESIDENCES SIMPLES

No 626 RUE JULIE -- No 729 RUE JULIE,

JEUDI, 13 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

SUCCESSION DE PHILIP FELIX HERWIG.

No 91,618—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté de la Nouvelle Orléans, Lundi 6 juillet 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit mentionné comme suit

1— Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Première District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Julie, St Charles, Camp et St Joseph, désigné comme lot No 8 et mesurant environ vingt six (26) pieds, trois (3) pouces de façade à la rue Julie, sur cent cinq (105) pieds de profondeur, s'étendant à une allée de fond commune à d'autres terrains.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent en de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Julie, Carondelet, Girod et St Charles, désigné comme lot No 9, sur un plan de Joseph Pilié, voyer daté le 21 avril 1840 déposé en l'étude de J. B Marks, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesure vingt huit (28) pieds de façade à la rue Julie sur cent vingt sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 127 rue Carondelet.

Gerault Farrar, avocat pour les exécuteurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Élégante Propriété du Troisième District.

Catherine Laposche, épouse de Louis Brice, versus Joseph Laposche et als, mineurs.

No 86,264—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 14 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit—

1— Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'îlet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jean-ville et Tricou, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds, quatre (4) pouces et sept (7) lignes de façade à la rue Tricou sur une profondeur de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2— Une certaine lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hanson, Delerondes, Tricou et Bienvenue, et désignés par les numéros un, deux et trois de l'îlet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, un devis du quel est annexé à un acte passé pardevant Théodore D. Dericcourt, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de façade à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delerondes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, se devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST-PAUL,
Encanteur, 127 rue Carondelet.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Jos B. Rosser avocat pour le défendeur.
8 juil—5 12 19 26—août 2 6

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 85,795.

SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 62 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un et conformément à un ordre daté le 9 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certaines lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bagnetelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Tonnerre) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, arpenteur, daté voyer, le 2 février 1862, et déposé en l'étude de Arthur Brocard, alors notaire en cette ville, et d'après ledit plan, les lots trois et quatre se tiennent et mesurent chacun vingt sept pieds de façade à la rue Law sur une profondeur de cent quarante neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent mesurant chacun vingt sept pieds de façade à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Bruguiere, par acte devant Octave de Armas, ancien notaire, le 3 juin 1868, enregistré au bureau des hypothèques registre 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de date. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner, et toutes les clauses usuelles de séquestre, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Cette vente pardevant Ulysses Marmoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jules—21 28—juil 5 12 19 23

Broudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement.

Maisons en briques à deux étages No 729 rue Race.

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Development Company of Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als.

No 84,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

LEE STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu du jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. W. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désignée comme lot 96, borné par les rues Race, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Ces améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant huit chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer 10 0/0 comptant de dépôt au moment de la vente.

Frais de vente pardevant Théodore Cotsinaire, aux frais de l'acquéreur.

Jules—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

ARBUTHNOT, LATHAM AND CO.

versus **CAGE DREW CO.**

No 86,420—Cour Civile de District.

LUNDI, 20 JUILLET 1908,

A 10:30 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

40 sacs de café, 3 moteurs électriques, coffre fort en fer, meubles de bureau, vaisselle, etc., machines et autres articles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
127 rue Carondelet.

Lamar C. Quintero, Jr. Sidney, avocats pour les receveurs 9juil—9 12 19

Willard & Eiseman ET H. L. Lazarus, Jr.

VENTE DE RECEVEUR

Du Stock entier de Magasin, Installations, Comptes Courant, Etc.,

—DE LA—

CAVAROC COMPANY, LTD.,

SUR LES LIEUX,

No 209 RUE BARONNE.

A L'ENCAN,

LUNDI, 20 JUILLET,

A 10:30 heures A. M..

LE STOCK COMPRENANT

Un grand assortiment complet de Vins, Whiskies, Cordiaux et tous les accessoires pour commerce de Liqueurs en gros et en détail.

La vente devant être faite comme suit:

Premièrement—Stock du magasin et installations en bloc.

Deuxièmement—Comptes courant en bloc.

Troisièmement—Quatre (4) barrils de G. & G. et un (1) baril de "Private Stock Whisky", évalués séparément.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, absent en congé, nous vendrons LUNDI, le 20 juillet, à 10 30 heures a. m., sur les lieux No 209 rue Baronne, tous les articles divers de marchandises et meubles de bureau et installations, comprenant le fond de magasin de la Cavaroc Co. Ltd. Si la vente n'est pas faite en bloc, alors, il sera offert immédiatement en lots, qui seront vendus séparément, d'après l'inventaire enregistré en l'affaire ci-dessus, sujet aux déductions qui seront annoncées à la vente.

Conditions—10 0/0 comptant sur l'adjudication, la balance sur livraison.

WILLARD & EISEMAN,
640 rue Commune, et
H. L. LAZARUS, JR.,
715 rue Commune.

Lazarus, Michel & Lazarus, Chas Rosen, avocats pour le receveur.
8 juil—8 12 19 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée, coin Melpomène, îlet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contiguë à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 28 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.
24 juin—24 28—juil 5 12 19 26 27 28

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS Enseigne aux Dames.
août—

ANNONCES JUDICIAIRES | ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant les Nos municipaux 819 et 821 rue N. Rampart, entre Dumaine et Ste-Anne.

Octave J. Morel vs Edmond Chert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 86,541—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 114, compris entre les rues Rampart, Dumaine, Ste Anne et St Claude, mesurant en mesure américaine sur un plan tracé par E. Pilié, architecte, le 6 décembre 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 9 juin 1885, trente deux pieds de façade à ladite rue Rampart sur une première profondeur sur le côté le plus proche de la rue Ste Anne, de cent neuf pieds, auquel point ledit lot s'élargit dans la direction de ladite rue Ste Anne à trente deux pieds six pouces et de là à une seconde profondeur de cinquante pieds dix pouces et trois lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté plus proche de la rue Dumaine de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes et une largeur sur la ligne du fond de soixante quatre pieds six pouces. Connu comme le (vieux) No 185 de la rue Rampart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. L. Feareby, avocat pour le demandeur.
17 juil—17 24 31—août 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Sixième District.

W. A. Kernaghan vs M. O. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 86,458—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard (entre les St George), Freret (entre les Longs), la ligne de Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, et No 101 de Burtheville, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos 17, 18 et 19 sur un devis annexé à un acte pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10 mai 1894, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Howard (entre les St George) et cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck avocat pour le demandeur.
3 juil—3 10 17 24 31—août 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph B. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,661—Division O.—Attendu que Leonard Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph B. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin T. Waldo, avocat. 17 juil—17 21 26

Succession de Joe Afanoch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,588—Division A—Attendu que Adolfo Degré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joe Afanoch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
8 juil—8 12 17

Succession de Michael Marrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85,993—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Degré, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
8 juil—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS

John M. Fisher vs Consumers Oil and Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,330—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. T. Monroe et H. E. Fine, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Eugène Parham, avocat.
10 juil—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Moses F. Hollander vs P. Giovengo.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 34,921.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18me jour de juillet 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 glacière, 1 lot de liqueurs assorti, meubles, comptoirs, installations tête bavette, licences d'Etat et de ville etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Sam Wolf avocat pour le demandeur.
7 juil—7 14 18

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113, Nouvelle Orléans, Lou.

ANNONCES JUDICIAIRES | ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Commerciale et Désirable

—DANS LE—

QUATRIÈME DISTRICT

FORMANT L'ANGLE DES RUES TCHOUPITOULAS ET ST-ANDRE.

(Dans l'îlet borné par les rues Adèle et Rousseau)

Portant les (anciens) numéros municipaux 671 et 673 rue Tchoupitoulas.

Southern Indiana Glass Works

VERSUS

Red Rock Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 84,472.—En vertu d'un ordre de vente daté du 15 juin 1908 et d'un ordre de vente amendé daté du 26 juin 1908, tous deux adressés à moi par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou y appartiennent de quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas St André, Adèle et Rousseau formant le coin des rues Tchoupitoulas et St André, et mesurant cinquante et un pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente six pieds, un pouce et neuf lignes de profondeur et façade sur la rue St André, cent vingt neuf pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de l'autre côté et quarante huit pieds, six pouces de largeur dans le fond. Lesdites améliorations étant désignées par les (anciens) numéros municipaux 671 et 673 de la rue Tchoupitoulas.

Conditions de vente—Comptant. L'acquéreur devra payer toutes les taxes pour l'année 1908 et le coût de l'acte de vente, celui-ci devant être passé pardevant Lyle Saxon, notaire.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Avocats pour les receveurs Ernest T. Florance, Dumézy & Blair, Henry C. Claude, Lyle Saxon, Titche & Rogers.

Mem.—Aucune des machines ou autres contenus de doivent être inclus dans la vente, quoique attachés aux bâtisses ou terrain.

27 juin—27 28—juil 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Portant le No Municipal 1638 rue N. Robertson entre la rue Annette et l'avenue St Bernard.

Henry Langlois vs Mme Sarah Volpe veuve de Antonino Cloe:

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85,898—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 1311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par la lettre A des îlets Nos 623 et 624, borné par les rues Robertson, Annette, Villeré et l'avenue St Bernard, sur un croquis fait par C. G. de L'Isle, voyer, le 28 juillet 1888, annexé à un acte passé pardevant Oscar Dronet, ancien notaire, le 2 août 1888, lequel dit lot mesurant comme suit: Trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson; cent soixante pieds trois pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Annette; sur l'autre ligne du côté opposé une première profondeur de cinquante pieds, de là un pied neuf pouces sur une ligne parallèle à la rue Robertson et courant vers l'avenue St Bernard, de là, une deuxième profondeur de cent dix pieds trois lignes à la ligne du fond, et d'une largeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond.

Saisi dans ladite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.
19juin—19 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District,

Portant le No municipal 2110 avenue de Champs Elysées, entre les rues Grant et Miro.

William Prats vs Mlle Marie Alice Boumay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,092—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec bâtiment et améliorations, sit é dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet 1058, borné par l'avenue Champs Elysées, les rues Français, Grant et Miro, désigné par le No 13 ou 14 et mesurant trente pieds de face sur l'avenue des Champs Elysées sur cent cinquante quatre pieds huit pouces de profondeur et portant le No municipal 2110 avenue des Champs Elysées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jos Leutenschneger, avocat pour le demandeur.
20 juin—20 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur et attractive du Premier District,

Portant le No municipal 501 rue Rendon, coin Baudin (dans l'îlet borné par la rue D'Hémécourt et l'avenue Hagan.)

The Savings and Homestead Association vs Mme Cora Matthews, épouse de Chas D. Matthews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No 86,459—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 août 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 679, borné par les rues Rendon, Baudin, et D'Hémécourt et l'avenue Hagan, désigné par le No vingt deux, et forme l'encoignure des rues Rendon et Baudin, se mesure d'après un plan ou devis d'arpentage dressé par W. R. Krumbhaar Jr. enregistré dans le bureau de la "New Orleans Land Company", trente et un pieds, onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Rendon par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Baudin, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Henry C. Claude, avocat pour le demandeur.
3 juil—3 10 17 24 31—août 6

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.